

---

# Les tendances de l'emploi à la mi-2009

## en France et en Europe

---

Juillet 2009



Ce quatre pages de Coe-Rexecode accompagne la publication de l'étude « Les tendances de l'emploi en France et en Europe à la mi-2009 » réalisé par Amandine Brun-Schammé et Denis Ferrand. Le texte complet de l'étude est accessible sur le site internet [www.coe-rexecode.fr](http://www.coe-rexecode.fr)

### Résumé

*La récession a provoqué un recul brutal de l'emploi. Cependant, en France comme en moyenne dans la zone euro, un an après le début de la récession, le recul de l'emploi s'avère moins prononcé que lors des précédentes récessions (1974 et 1993). Il est également moins fort que le recul du PIB. Jusqu'à présent, les résultats des dispositifs visant à limiter le chômage sont restés modestes. Le nombre des emplois aidés est même en baisse et les dispositifs de sécurisation des parcours professionnels concernent une faible proportion des nouveaux chômeurs. On soulignera par ailleurs la divergence du taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans en France par rapport à la zone euro. Le taux d'emploi augmente dans la zone euro alors qu'il stagne en France. On note simultanément une divergence d'évolution de l'âge moyen de départ à la retraite. Cet âge moyen augmente dans la zone euro alors qu'il reste stable en France.*

L'emploi a commencé à reculer au deuxième trimestre 2008 en France et dans l'ensemble de la zone euro. Ce retournement s'est amplifié en fin d'année dernière sous l'effet de la récession.

En France, le niveau moyen des effectifs employés dans l'ensemble de l'économie au cours du premier trimestre 2009 est en repli de 200 000 par rapport à son niveau du premier trimestre 2008, soit un recul de 0,8 % durant cette période selon les estimations fournies par les comptes nationaux. En zone euro, le recul des effectifs employés dans l'ensemble de l'économie est de deux millions entre les premiers trimestres 2008 et 2009, soit un recul de 1,3 % des effectifs.

Les effectifs salariés du secteur marchand non agricole (61,4 % de l'emploi total), qui sont les plus exposés aux mouvements de la conjoncture, ont reculé de 277 000 entre le premier trimestre 2008 et le premier trimestre 2009 en France, soit un recul de 1,7 %. Ce recul s'est accéléré en début d'année. Les effectifs salariés employés dans le secteur marchand durant le premier trimestre sont inférieurs de 162 000 à leur niveau moyen du quatrième trimestre 2008. En France comme dans l'ensemble de la zone euro, la baisse des effectifs employés s'est étendue à quasiment l'ensemble des secteurs.

Le recul de l'emploi en France est passé par un effondrement de l'emploi intérimaire. Le nombre d'emplois dans l'intérim en fin de mois a chuté de 260 000 entre son point haut inscrit en janvier 2008 et avril 2009 (-35,7 % durant cette période).

Le nombre d'embauches et de renouvellements de Contrats à Durée Déterminée (CDD) s'est également modéré.

Ces indications sur les mouvements de main-d'œuvre ne sont connues précisément qu'avec un certain délai. Elles peuvent être approchées à partir des flux d'entrées et de sorties du chômage. Au cours des quatre premiers mois de 2009, un peu plus de 1,5 million d'entrées au chômage (mesurées en rythme annuel) s'expliquent par des fins de CDD. Ce nombre était de 1,4 million en 2008 et de 1,35 million en 2007. Les sorties des listes du chômage pour reprise d'emploi ont pour leur part diminué à 1,05 million (en rythme annuel) au cours des quatre premiers mois de 2009. Elles étaient d'un peu plus de 1,2 million en 2008 et de 1,37 million en 2007. Les inscriptions au chômage par suite de licenciement économique se sont également orientées à la hausse début 2009. Elles représentent environ 4 % de l'ensemble des inscriptions au chômage.

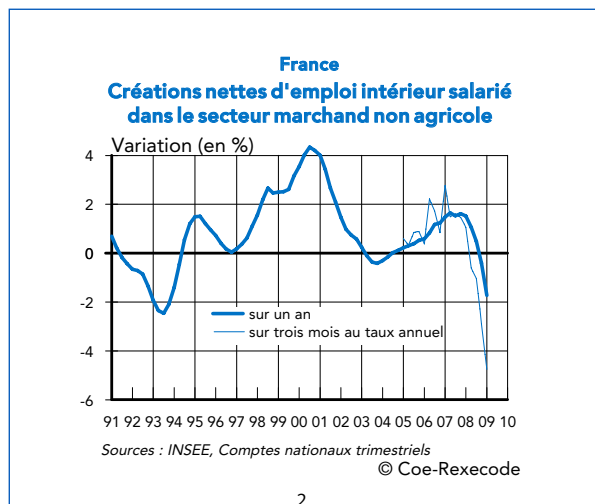
### Le recul de l'emploi a été plus faible que celui de la production.

Le recul des effectifs employés est moins fort lors de la récession actuelle que lors des précédentes récessions. En 1992-1993 en France, un an après l'entrée en récession, le solde des mouvements d'emploi était négatif à hauteur d'un peu moins de 300 000 emplois (1,2 % des effectifs totaux). Lors de la récession de 1974, le recul des effectifs totaux avait été de 1,4 % un an après l'entrée en récession. Il a été de 0,8 % depuis le début de la récession au deuxième trimestre 2008.

Ce recul est également moins prononcé que celui du niveau du PIB. Cette situation est originale par rapport aux précédentes récessions durant lesquelles le recul de l'emploi total avait été d'une ampleur équivalente à celui du niveau du PIB. En 1992-1993, le recul de l'emploi total en France avait été de 1,2 % un an après l'entrée en récession pour un recul du PIB de 1,3 % sur la même période. En 1974, les reculs respectifs de l'emploi et du PIB étaient de 1,4 %. Depuis le printemps 2008, le niveau du PIB s'est contracté en France de 3,2 % et le recul des effectifs a été limité à 0,8 %.

Ces deux observations s'appliquent également à l'ensemble de la zone euro. En 1992-1993, les reculs des effectifs et du PIB avaient été proches, de l'ordre de 1,6 % un an après l'entrée en récession. Depuis le premier trimestre 2008, le recul du niveau de l'activité a été de 4,8 % et la contraction des effectifs est restée limitée à 1,3 %. Cette observation traduit un recul des gains de productivité apparente par tête beaucoup plus prononcé lors de la récession actuelle que cela n'avait été le cas lors des précédents épisodes récessifs, que ce soit en France ou en zone euro.

Plusieurs éléments expliquent ce faible recul relatif de l'emploi. Le recul de l'activité a été très soudain et très accusé en fin d'année dernière et encore au début 2009 exerçant un « effet de surprise », les effectifs n'ont pu être ajustés immédiatement à la baisse de l'activité. Dans un premier temps, l'espoir que cette récession demeure passagère a également prévalu. Enfin, les chefs d'entreprise ont été confrontés à d'importantes difficultés de recrutement lors de la précédente phase de croissance de la production. Cette situation a pu les inviter à maintenir le plus longtemps possible dans l'emploi un personnel qu'ils avaient difficilement embauché précédemment. Enfin, l'extension du recours au chômage partiel a permis une flexibilité accrue des effectifs et a limité le recul de l'emploi, les salariés au chômage partiel étant toujours comptabilisés dans les effectifs.



## Le développement du chômage partiel a limité les pertes d'emplois

En France, le dispositif du chômage partiel a été aménagé à la fin de l'année dernière dans le sens d'une meilleure indemnisation des salariés concernés et d'une participation accrue de l'Etat. La durée maximale légale de mise au chômage partiel a été étendue de quatre à six semaines consécutives et le contingent d'heures indemnifiables a été majoré en janvier à 800 heures par an dans l'ensemble des branches professionnelles contre 600 heures auparavant. Au premier trimestre 2009, un peu moins de 200 000 personnes se retrouvaient en situation de chômage partiel en France, soit 0,7 % des effectifs employés. Cette proportion était de 0,1 % un an plus tôt.

Le recours au chômage partiel a été beaucoup plus développé en Allemagne où la durée d'indemnisation du chômage partiel a été portée de 12 à 24 mois. Le chômage partiel a concerné 1 400 000 personnes en avril contre 50 000 un an plus tôt. Cette mesure a permis de limiter les pertes d'emplois en Allemagne. L'emploi en Allemagne a reculé que de 0,5 % sur un an en mai en dépit d'une contraction de l'activité beaucoup plus marquée que celle observée dans l'ensemble de la zone euro (le PIB recule de 6,9 % sur un an en Allemagne au premier trimestre contre 4,8 % en zone euro).

Notre scénario macroéconomique pour la France retient pour hypothèse centrale un rebond d'ac-

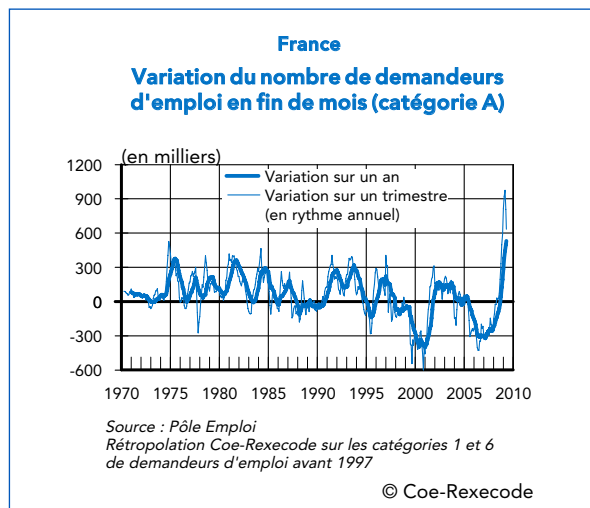
tivité qui pourrait intervenir d'ici la fin de l'année sous l'effet de l'arrêt du déstockage et de la montée en puissance des plans de relance. Le PIB reculerait alors de 2,5 % en moyenne sur l'ensemble de l'année. Il progresserait de 1,5 % en 2010. Le recul serait un peu plus fort dans la zone euro en 2009, mais le rebond serait de même ampleur qu'en France en 2010.

## Un taux de chômage à 10 % fin 2009

Même dans ce scénario de rebond de la production, le recul de l'emploi devrait se poursuivre au moins jusqu'à la fin de l'année. Le recul des effectifs employés entre les quatrième trimestres 2008 et 2009 serait d'un peu plus de 550 000 (-2,2 % des effectifs totaux). Les effectifs se stabiliseraient en 2010. Le nombre de demandeurs d'emploi (de catégorie A, c'est-à-dire les chômeurs tenus d'effectuer des démarches actives de recherche d'emploi et n'exerçant aucune activité) progresserait jusqu'au second semestre 2010 pour atteindre 2,85 millions fin 2010, contre 2 millions début 2008. Ce nombre est actuellement de 2,54 millions. Le taux de chômage au sens du BIT atteindrait la ligne de 10 % fin 2009 avant de se stabiliser, soit une augmentation d'un peu moins de trois points par rapport à son niveau du début de l'année 2008.

## Le nombre de contrats aidés est inférieur à son niveau atteint au début de la récession

Par le passé, en France, l'un des principaux outils de politique économique utilisé pour endiguer la montée du chômage a été le développement des emplois aidés. Lors de la précédente récession de 1992-1993, le nombre de contrats aidés dans le secteur non marchand avait augmenté de plus de 100 000 entre les premiers trimestres 1992 et 1993. Celui des contrats aidés du secteur marchand avait augmenté de 91 000 durant la même période. A la fin du premier trimestre 2009, le nombre d'emplois aidés dans le secteur non marchand est inférieur de 42 000 à son niveau de la fin du premier trimestre 2008 et de 82 000 dans le secteur marchand en raison du recul des contrats



jeunes en entreprises. Le nombre de contrats aidés paraît cependant s'orienter à la hausse au cours des mois d'avril et de mai tant dans le secteur marchand que non marchand.

Le développement des CRP (conventions de reclassement personnalisé) et des CTP (contrats de transition professionnelle) vise à faciliter l'évolution des parcours professionnels des personnes licenciées économiquement. Ces deux types de conventions sont mises en place pour les entreprises de moins de 1 000 salariés qui ne sont pas astreintes à l'obligation de reclassement de leur personnel. Elles permettent aux salariés concernés de bénéficier d'un accompagnement dans leur projet de reclassement.

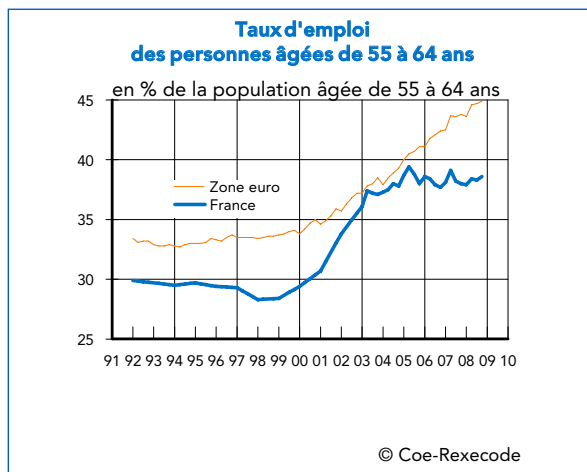
Ces conventions ne s'appliquent jusqu'à présent qu'à des effectifs réduits. Les CTP sont mises en place à titre expérimental dans vingt bassins d'emploi (leur nombre pourrait être porté à 25 prochainement). Ces vingt bassins emploient un peu plus de 6 % des effectifs totaux en France métropolitaine. Le nombre de conventions de reclassement personnalisé a progressé au cours des derniers mois. 45 000 CRP ont été signées depuis le début de l'année, soit un peu plus de 13 % de l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A intervenue depuis la fin de l'année dernière. Ces conventions sont des outils adaptés pour une sécurisation des parcours professionnels. Toutefois, outre le coût élevé du dispositif, elles ne sont pas une garan-

tie de retour à l'emploi. En 2008, environ 25 % des salariés ayant bénéficié d'une convention de reclassement étaient toujours à la recherche d'un emploi au terme de cette convention.

Les jeunes étant plus souvent embauchés en CDD ou en intérim que le reste de la population, ils constituent une population très exposée aux mouvements de la conjoncture. Les difficultés d'insertion des jeunes dans le marché du travail sont en outre plus marquées en France que dans l'ensemble des pays de l'OCDE. Un jeune chômeur sur quatre passe plus d'un an au chômage en France contre un sur cinq dans l'OCDE. Des dispositifs spécifiques en faveur de l'emploi des jeunes ont été adoptés récemment. Ils visent notamment au développement des contrats d'apprentissage et à orienter les jeunes vers des parcours professionnalisants. Ils permettraient d'inverser la tendance au recul du nombre de formations en alternance. Au terme du premier trimestre 2009, elles se replient de 11 000 par rapport à la fin du premier trimestre 2008 (-1,4 %).

### Le taux d'emploi des 55-64 ans en France diverge du niveau moyen de la zone euro

Outre une insertion plus difficile des jeunes sur le marché du travail en France que dans l'ensemble des pays de l'OCDE, la France se distingue également par un taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans plus faible que celui de la zone euro. Cette divergence s'accroît.



Le taux d'emploi des 55-64 ans a progressé au cours des dernières années dans l'ensemble de la zone euro où il ressort à 44,4 % en 2008. Il stagne en France depuis 2003 à environ 38 %. Il a gagné près de 15 points en Allemagne en l'espace de cinq ans, notamment en raison de la mise en œuvre de dispositifs visant à retarder l'âge de départ à la retraite. Ce dernier est supérieur à 61 ans dans la zone euro où il progresse depuis 2004. Il est de 62 ans en Allemagne. Il est relativement stable un peu au-dessus de 59 ans en France.

Denis FERRAND